



BISSONNETTE FORTIN GIROUX
Cabinet d'avocats

**PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE
ORIGINAL PAR LA POSTE**

Saint-Jérôme, le 23 septembre 2016

Me Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

800, Place Victoria, 2^{ième} étage

Bureau 255

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-3970-2016
Commentaires de l'ACIG
Notre dossier : 3070-0369

Chère consœur,

L'ACIG a pris connaissance de la correspondance de Gaz Métro, datée du 20 septembre dernier, laquelle demande une ordonnance approuvant des tarifs provisoires à compter du 1^{er} octobre 2016 relativement au dossier en rubrique. Dans sa lettre, Gaz Métro demande à la Régie de rendre une ordonnance reconduisant provisoirement les Conditions de service et tarifs actuellement en vigueur de façon à ce qu'ils soient maintenus jusqu'au 31 octobre 2016. Postérieurement à cette date, dans la mesure où la Régie n'aurait pas rendu sa décision finale, Gaz Métro demande à la Régie de fixer provisoirement les tarifs selon les paramètres énoncés dans sa demande.

L'ACIG a aussi pris connaissance de la correspondance de la Régie, datée du 21 septembre dernier, invitant les intervenants intéressés à déposer leurs commentaires relativement à la lettre de Gaz Métro. Par la présente, l'ACIG donne suite à cette invitation.



Dans le cadre des audiences, l'ACIG a formulé une recommandation relativement à l'approbation d'un cavalier tarifaire au service de transport pour refléter le changement important observé au différentiel de prix de la fourniture entre les marchés de Empress et Dawn au cours des mois qui ont suivi le dépôt de la preuve initiale. Si la Régie devait donner suite à la demande de Gaz Métro de fixer provisoirement les tarifs selon les paramètres énoncés dans sa demande à partir du 1^{er} novembre, l'ACIG soumet respectueusement qu'il serait opportun d'y incorporer l'ajustement proposé pour un cavalier tarifaire au service de transport.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

BISSONNETTE FORTIN GIROUX
CABINET D'AVOCATS



GUY SARAULT
GS/jk

c.c. : - ACIG – a/s Dr. Shahrzad Rahbar, Eveline Sallin
- Madame Lucie Gervais
- Madame Esther Falardeau

